

CREATION ENTREPRISE

« Si vous ne suivez pas votre rêve, quelqu'un d'autre va vous embaucher pour que vous l'aidiez à construire le sien. » Dhirubhai Ambani

OBJECTIFS

- Accompagner les entrepreneurs dans leur démarche de création d'entreprise de A à Z (de l'idée à l'immatriculation de l'entreprise)
- Apprendre aux créateurs à devenir des dirigeants

ORGANISATION

- Séances individuelles
- En présentiel et/ou distanciel
- Echanges réguliers avec un consultant dédié durant toute la durée de l'accompagnement

DEROULEMENT

Première étape : Révéler et évaluer la pertinence du projet

- Etablir le bilan individuel
- Identifier les domaines de compétences professionnelles et extra - professionnelles, les savoirs - faire
- La réglementation de l'activité (diplômes, normes)
- Points forts / points faibles du candidat pour l'activité envisagée
- Identification des ressources et besoins du candidat
- Donner au créateur les éléments pour poursuivre ou différer son projet
- Vérifier l'existence d'un marché et la motivation du futur créateur pour ce secteur
- Déceler l'opportunité d'entreprendre

Deuxième étape : Viabilité et mise en place du projet

- La réglementation de l'activité (diplômes, normes)
- Suggérer des actions commerciales qui renforceraient les éventuelles faiblesses du projet
- Vérifier la viabilité financière du projet
- Etablir à partir du modèle économique retenu le prévisionnel de résultat et de trésorerie à 3 ans
- Préparer l'organisation et le développement de l'entreprise : partenaires financiers, comptable, juridique, autres...
- Accompagner jusqu'au démarrage de l'entreprise : choix juridique, statut dirigeant, démarches d'immatriculation de l'entreprise
- Recherche et validation d'un réseau pertinent



LFC HUMAIN

0 800 64 31 33 (n° gratuit)
contact@groupefch.com
www.lfchumain.com
  /lfchumaingroupfch

Siret : 44780562300173
Code APE : 7022Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 72640230564
auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



OUTILS

- Un diagnostic projet
- Un dossier guide étude de marché
- Une présentation du projet
- Un planning et suivi des étapes du projet
- Un logiciel de prévisions financières sur 3 ans
- Veille documentaire et règlementaire

- Un appui d'experts et un réseau :

Expert comptable permanent au sein du cabinet
Avocats ayant différentes spécialités (droit des affaires, social, communication, licences...)
Banques, BPI, « crowdfunding »
Assureurs, Notaires, Aides aux subventions
Pôle Emploi
Réseau d'entreprises

DUREE

De 3 à 12 mois.

